JEANSELME Antoine Édouard (1858-1935)

Un médecin civil aux colonies

Biographie établie par Pierre Aubry (#052)

Les médecins qui travaillèrent aux colonies ne furent pas tous des médecins militaires. De rares médecins civils « métropolitains » ont accompli des missions temporaires aux colonies. .Antoine Édouard Jeanselme est l'un d'eux : il accomplit une longue mission de deux ans en Indochine.

Médecin des hôpitaux de Paris, il fut chargé en 1898 par les Ministères de l'Instruction publique et des Colonies d'une mission en Extrême-Orient, d'où il rapporta des études sur des maladies exotiques, dont la lèpre, la syphilis, le béri-béri, le paludisme…

Né à Paris le 14 juin 1858, il fit ses études de médecine à la Faculté de Paris et s'intéressa tout particulièrement à la dermatologie qu'il exerça à l'Hôpital Saint-Louis. Sa thèse de doctorat en médecine porta sur « *Les dermites et éléphantiasis consécutifs aux ulcérations et à l'eczéma des membres variqueux* ».

Il réalisa ses premiers travaux sur les maladies cutanées : les ulcères variqueux, la tuberculose cutanée, la sporotrichose, les nodosités juxta-articulaires ou « nodules de Jeanselme », structures associées à la syphilis et au pian.

Il s'intéressa à la lèpre et participa au premier Congrès international de léprologie à Berlin, en 1897, où il soutint l'idée de la contagion de la lèpre et de sa prophylaxie par l'isolement des malades : « *Dans tous les pays où la lèpre forme des foyers ou prend une grande extension, l'isolement est le meilleur moyen d'empêcher la propagation de la maladie* ». Il étudia le mécanisme de la transmission et le rôle étiologique de la rhinite lépreuse, donna les caractères des anesthésies lépreuses, montra les signes différentiels de la syringomyélie et de la lèpre, grâce à l'ionisation par la pilocarpine.

De 1898 à 1900, il mena des recherches sur la lèpre en Indochine française, au Siam, en Chine, en Birmanie et en Indonésie. Il publia en1934 « *La lèpre ».*

Il mena également des études sur le béri-béri, la framboesia, la syphilis et la variole.

À la fin de sa mission en Indochine en 1900, ayant constaté l'importance des maladies tropicales, il avait remis au gouverneur Doumer un rapport dont la conclusion précisait la nécessité de former des médecins autochtones en créant une École de Médecine avec l'appui d'enseignants français qui auraient l'obligation, avant de quitter la France, de se perfectionner en bactériologie et en parasitologie.

Il fut l'un des premiers à défendre, en France, le traitement de la syphilis par l'arsenic trivalent, à substituer à l'hospitalisation le traitement ambulatoire et à organiser l'un des premiers dispensaires anti-syphilitiques. Il montra l'importance de l'éducation sexuelle dans la prophylaxie de la syphilis. Il est l'auteur du « *Traité de la syphilis »,* paru en 1931.

Auteur de très nombreuses publications sur les maladies exotiques, il rédigea en 1907, « *Le Béri-béri »*, en 1909 un « *Précis de Pathologie exotique »*. Il s'intéressa à l'histoire, en particulier à l'histoire de la médecine à Byzance.

Il fut nommé, en 1900, professeur à l'Institut de médecine tropicale de Paris et, en 1901, professeur agrégé à la Faculté de médecine, puis en 1918, professeur de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.

Retraité en 1928, il décéda à Paris en 1935.

Il avait été élu membre de l'Académie nationale de médecine en 1919, président de la Société de Pathologie exotique et de la Société française d'histoire de la médecine.

Références :

- Jeanselme E. Étude sur la lèpre dans la péninsule indochinoise et dans le Yunnan, Paris, Carré et Naud, 1900, 90 p.
- Jeanselme E. La Conférence de Berlin et la prophylaxie de la lèpre. G. Carré et G. Naud éditeurs, 3 rue Racine, Paris, 1897
- Jeanselme E. Une mission médicale en Extrême-Orient (1898-1900). La Presse médicale, 1912, 625-639.
- Jeanselme E. Les principaux facteurs de morbidité et de mortalité en Indochine. Compte-rendu du Congrès colonial français, 29 mai-5 juin 1904. Section de Médecine et d'Hygiène coloniale, page 49.